Soixantième année. - N ° 184 A Vendredi 25 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2531

15 – CANTAL

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AURILLAC

Extrait de jugement

Date : 22 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
DE GESTION DU LYCEE SAINT- VINCENT LA PRESENTATION.
Forme : Association.
Activité : Enseignement secondaire.
Adresse : 2 rue Marcellin Boudet, 15100 ST-FLOUR.
Complément de jugement : Prononce la liquidation judiciaire sur conversion d'une procédure de sauvegarde - Liquidateur : MARTIN Fanny, 13 Cours Sablon, 63000 CLERMONT-FERRAND - Le Tribunal judiciaire d'AURILLAC ordonne la conversion des opérations de sauvegarde judiciaire en liquidation judiciaire ; Maintient Mme Audrey PEMZEC en qualité de juge commissaire ; Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois de la publication au BODACC entre les mains de Me Fanny MARTIN, liquidateur judiciaire, - N° RG : 26/00015